



BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

NOTRE FORCE, C'EST VOUS ! ADHÉREZ À L'UNSA INTERIEUR ATS

BUREAU NATIONAL - PLACE SAINT-ETIENNE - 31038 TOULOUSE CEDEX 9 - TÉL. : 05.61.12.83.83
Site internet : www.unsa-interieur.fr - Courriel : bureaunational@unsa-interieur.fr



RENOUELEMENT

NOUVELLE ADHESION

PERSONNEL

Mme M. Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° tél. portable :
Courriel pro. ou perso. :

PROFESSIONNEL

Votre grade :
Indice majoré/Groupe :
Votre périmètre :
 Centrale
 Police
 Préfecture / sous préf.
 Préfecture de police
 Juridictions adm.
 Gendarmerie
 SMA
 LADOM
 Retraités
 Autres (précisez)

Affectation professionnelle :

Code Postal :

Ville :

N° tél. pro. :

Nom de votre délégué(e) :

Le bulletin complété et l'autorisation de prélèvement ou le RIB ou le chèque libellé à l'UNSA Intérieur ATS sont à remettre à :
Votre secrétaire départemental en priorité
ou au Bureau National de l'UNSA Intérieur ATS :
1 Place St-Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9

A le signature :

TARIF 2017

Cotisation annuelle non remboursable, même en cas de résiliation, conformément aux statuts

Indice majoré	Ouvriers	paiement en 1 fois par chèque	Paiement en 4 prélèvements trimestriels
Jusqu'à 399	groupe IV -V	62 €	15,50 €
de 400 à 499	groupe VI	79 €	19,75 €
de 500 à 599	groupe VII	93 €	23,25 €
De 600 à 699	Hors groupe	112 €	28,00 €
De 700 et +		130 €	32,50 €
Retraités		35 €	8,75 €

RAPPEL :
66% du montant de votre cotisation en déduction ou crédit d'impôt

PAIEMENT en 1 fois par chèque à l'ordre de l'UNSA Intérieur ATS

FACILITE DE PAIEMENT - 4 prélèvements trimestriels (30 janvier, 28 avril, 31 juillet et 30 octobre)
Compléter le mandat de prélèvement ci dessous et joindre un RIB

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA : à compléter en lettres majuscules

N° d'ICS FR 49 ZZZ 641656

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'UNSA-Intérieur-ATS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'UNSA-Intérieur-ATS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

ORGANISME CRÉANCIER

UNSA Intérieur ATS
1 Place St-Etienne 31038 TOULOUSE CEDEX 9

TITULAIRE DU COMPTE

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IBAN

BIC

Joindre obligatoirement un RIB (avec IBAN et BIC)

le signature :